

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE TRAPPES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales, du décret n°2023-198 du 23 Mars 2023 – de la circulaire ministérielle du 30 Mars 2023

**Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance
extraordinaire**

**VENDREDI 9 JUIN 2023 à 18 H 00
Salle du Conseil Municipal en Mairie**

ORDRE DU JOUR :

- Désignation des délégués supplémentaires et des suppléants appelés à siéger au sein du collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs le 24 septembre 2023

Trappes, le **26 MAI 2023**

Ali RABEH
Maire de Trappes

